

INFO Mag

Bulletin officiel de la ville de Baume-les-Dames

n°26 Janvier 2014



Baume-les-Dames, « Ville ludique et sportive » 2013

p.20



Espace Mery : p. 23



Restauration tableau : p. 8



CER France : p. 28

Edito p. 4

La gazette baumoise p. 6

Culture

Une nouvelle « peau » pour le Tableau
« La Vierge aux six Saints » p. 8

La Ville investit dans la numérisation et assure la pérennité
de son cinéma p. 9

Cadre de vie

La croix de Châtard p. 10

Économie d'énergie p. 10

Rue Yvette DURIN p. 11

Travaux rue de la Prairie p. 12

L'hiver en toute sérénité p. 13

Déjections canines p. 13

Taille des haies et arbres p. 13

Elections 2014 p. 14

Habitat et urbanisme

Un jardin pour tous p. 15

Réhabiliter son logement en tant que propriétaire bailleur p. 16

Sport

Travaux du grand gymnase : c'est parti ! p. 18

Réfection de la piste de BMX p. 19

Baume-les-Dames, « Ville ludique et sportive » 2013 p. 20

Associations

PEEI p. 22

CCAS

Les travaux avancent à l'Espace Mery p. 23

Doubs central

p. 24 Projet de bassin nautique sur le Pays Doubs central

p. 25 Le salon « Made in France 2013 » !

La parole à un entrepreneur

p. 26 Ouverture d'un showroom Batiman

p. 27 Pièces Auto Baumois

p. 27 Un repas en toute convivialité à la Ferme Auberge Saint-Ligier

p. 28 CER FRANCE Doubs à vos côtés

La vie des services

p. 29 Stationnement et circulation :
la mise en place d'un nouveau contrôle

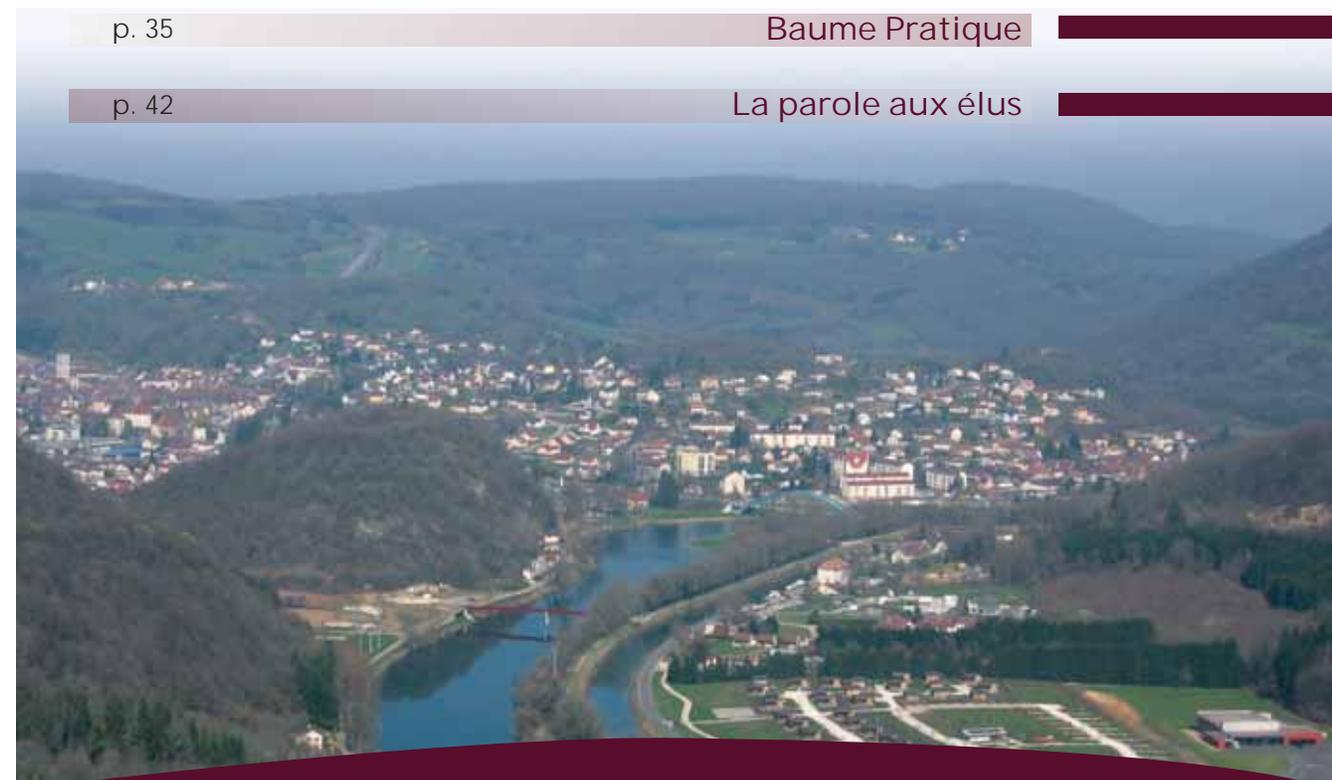
Histoire

p. 30 Yvette DURIN

Etat civil

p. 35 Baume Pratique

p. 42 La parole aux élus



Vous Dites Stop à la Pub

Alors Dites Oui à l'Info Mag Multimédia et venez le télécharger sur le site www.baume-les-dames.org

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Permettez-moi, au seuil de ce dernier éditorial que je signerai comme Maire de notre ville, de vous adresser une parole personnelle. Et de vous dire un chaleureux merci.

Ma décision mûrement réfléchie de ne pas me représenter n'empêche pas un certain trouble, à l'approche du moment de quitter ces fonctions. Et ce sentiment, je l'analyse comme essentiellement dû à la relation particulière que ce mandat m'a offerte avec vous, mes concitoyens, qui m'avez tenu pendant treize ans pour votre représentant, avec la déférence mais aussi l'exigence qui y sont attachées. Votre confiance, exprimée par les urnes, mais aussi dans nos contacts fréquents, sur des questions individuelles comme sur les dossiers municipaux, a été pour moi un réel souffle pour affronter les difficultés et les responsabilités de la charge. Encore une fois, je

vous remercie de la qualité de cette relation. J'adresse également ici publiquement un signe discret de remerciement à toute mon équipe, et à tous les personnels de la ville.

Je voudrais aussi, à l'aube de cette nouvelle année, sacrifier à la tradition en vous adressant mes meilleurs vœux pour cette année 2014 qui s'ouvre : année démocratique pour nos communes, dont je souhaite qu'elle soit de la plus haute dignité ; année de projets, donc, qui vont orienter l'avenir de notre ville ; année de mémoire, aussi, avec le double événement du centenaire du déclenchement de la Grande Guerre, et du soixante-dixième anniversaire de la libération de Baume, le 9 septembre 1944 ; mais année, surtout, pour chacun d'entre nous et comme chacune qui s'ouvre, d'un renouveau personnel toujours riche de résolutions, d'espoirs et de possibles : c'est dans cette dernière dimension de l'année nouvelle que je voudrais vous rejoindre pour vous souhaiter qu'elle soit conforme à vos attentes !

Parmi les dossiers d'actualité qui font la vie de notre commune, je ne peux éviter de vous dire un mot de celui (complexe et important) de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires. À l'heure où j'écris ces mots, notre proposition, élaborée depuis un an avec les professionnels de l'Éducation nationale, et validée par la commission des affaires scolaires, après un avis favorable de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, a fait l'objet d'une demande de révision par le DASEN. Notre travail

avait déjà été bousculé en obligeant à la remise de notre proposition avec plusieurs mois d'avance, prenant de court notre concertation. Des considérations de facilité, extérieures aux enfants, ont primé sur ce que la loi proposait comme meilleure articulation des différents temps dans la journée d'apprentissage des enfants, par la mise en place d'activités adaptées à leurs rythmes. La frilosité et la paresse devant la difficulté de la tâche mettent souvent à mal les meilleures intentions... Nous nous remettons donc au travail, sans découragement, pour trouver une solution qui, à défaut de respecter les enfants, respectera les familles !

Pour finir par une bonne nouvelle, le succès de salon « Made In France » à Paris où nos entreprises locales, sollicitées et engagées par le syndicat du Pays du Doubs central, ont brillé

par leur esprit collectif et la qualité de leurs productions, a fait de notre stand un rendez-vous remarqué des exposants et des visiteurs ! C'est aussi un bon signe pour la synergie positive des collectivités avec le monde de l'entreprise.

Au-delà de ces deux exemples, croyez en tout cas à notre engagement total, sur ces questions comme sur les autres qui font la vie quotidienne des heureux habitants de notre commune...

Bien cordialement à vous tous,

Augustin Guillot,
Maire de Baume-les-Dames



Réalisation : Mairie de Baume-les-Dames, Place de la République 25110 Baume-les-Dames, Tél. 03 81 84 07 13, www.baume-les-dames.org | **Comité de rédaction :** Ville de Baume-les-Dames | **Crédits photos :** USB rugby, Est Républicain - M. Mantoux, Association Renaissance du Vieux Baume, Association Baume-Zell, Groupe le Moniteur, Batiman, Pièces Auto Baumoises, Ferme Auberge Saint-Ligier, Doubs central, Ville de Baume-les-Dames. | **Conception et réalisation :** Agence Révélateur, www.revelateur.fr | **Impression :** IME | **Tirage :** 3000 exemplaires, janvier 2014 | **Distribution :** Adrexo



La première
imprimerie
en France
titulaire de :



Engagé 607
de l'écocitoyenneté
2008



Cet ouvrage a été réalisé avec des encres végétales sur du papier PEFC 100% issu de forêts gérées durablement, chez un imprimeur respectant toutes les normes environnementales.



Salon du chocolat à l'Abbaye



Arrivée à Baume-les-Dames de la 23^{ème} Ronde de l'espoir, randonnée cycliste collectant des fonds contre le cancer



Visite des cuisines Legrand par Marie-Guite Dufay, la présidente du Conseil régional



Séjour du Club Les Jours Heureux à la Grande Motte



Association Renaissance du Vieux Baume en terre alsacienne (Obernai et mont ste Odile) avec une cinquantaine de Baumois en juin



Braderie solidaire 2013



Concert du Quatuor Minetti à l'église St Martin



Les amis de Zell accueillent le comité de jumelage et une délégation de Baumois pour le 150^{ème} anniversaire de la Feuerwehr (pompiers)



Fête de la musique 2013



Goûter Intergénérationnel



Visite de l'entreprise GMI par Michèle Delaunay, Ministre déléguée aux personnes âgées



Vernissage de l'exposition « Ropp ça ne fume plus »

Une nouvelle « peau » pour le Tableau « La Vierge aux six Saints »

La Vierge aux Six Saints est exposée en l'église paroissiale Saint-Martin. Réalisé en 1630 par Sille de Loisy, ce tableau est classé objet mobilier au titre des monuments historiques depuis le 5 décembre 1908.

L'état de cette œuvre s'est dégradé au fil des années. La commune en partenariat avec l'association « Renaissance du Vieux Baume » a souhaité engager des travaux de restauration qui seront réalisés par le Centre Régional de restauration et de conservation des œuvres d'art basé sur Vesoul, mandataire du marché de travaux.

Le tableau devrait quitter l'église début d'année prochaine, pour réintégrer les lieux fin 2014.



La Ville investit dans la numérisation et assure la pérennité de son cinéma

Depuis quelques mois, les séances de cinéma s'étaient arrêtées face à l'indisponibilité de copies 35mm diffusées au Stella.

La Ville a négocié avec le diocèse pour échanger le cinéma avec la cure et être propriétaire des lieux afin de pouvoir engager l'installation d'un système de projection numérique. Ces travaux ont été appuyés par les aides du Centre National du Cinéma et la Région Franche-Comté dans le cadre des aides à la numérisation, pour un coût de 80 776€ HT.

L'association « Ciné Baume » assure la gestion du fonctionnement du cinéma « Le Stella ».

Les membres de l'association ont repris du service depuis fin novembre et vous accueillent du vendredi au lundi. Les séances sont doublées le week-end.

Grande nouveauté, les films 3D peuvent désormais être diffusés dans notre ville grâce à l'installation d'un système de projection 3D actives.

En complément des séances grand public, les séances de projection à destination des scolaires reprennent selon les programmes arrêtés par les différents organismes. Ainsi, de l'école primaire jusqu'au LEP, nos écoliers bénéficieront de ces sessions venant compléter l'enseignement scolaire.

Après le passage au numérique, des travaux de rénovation de la salle sont envisagés sur les années à venir afin de garantir un meilleur confort à l'ensemble des utilisateurs.

La croix de Châtard

Depuis de nombreuses décennies, une croix dominait la ville depuis le point haut de Châtard, au dessus du Doubs et du Cusancin. Au fil du temps, de nombreux incidents ont rendu fragile cette croix (sciage partiel du socle, incendie du bois...).

L'association « Renaissance du Vieux Baume » et la commune en ont donc souhaité le remplacement.

Celui-ci a été effectué courant octobre, la matière première ayant été fournie par M. Poly de Luxiol. L'assemblage et la mise en place ont été réalisés par les services municipaux.



Économie d'énergie

Depuis le 1^{er} juillet 2013, les commerçants doivent éteindre leurs publicités et enseignes lumineuses entre 1 heure et 6 heures du matin, si leur commerce est fermé.

Par dérogation, les commerces en activité entre minuit et 7 heures du matin peuvent allumer leur enseigne une heure avant l'ouverture et la laisser allumée jusqu'à une heure après la fermeture (art. R581-59 du code de l'environnement).

Toutefois, les publicités numériques et les affiches éclairées par projection ou par transparence, placées sur du mobilier urbain, à condition que leurs images soient fixes, ne sont pas concernées. Les enseignes clignotantes sont interdites, sauf pour les pharmacies ou tout autre service d'urgence.

La Ville, dans le souci d'accompagner cette chasse aux kilowatts-heure inutiles, a décidé dans le centre-ville d'**expérimenter** une opération extinction des lampes de rue entre 1h et 4h30 du matin, ainsi que demander aux occupants des bâtiments communaux de veiller à l'extinction des sources lumineuses inutiles.

Rue Yvette DURIN

Baume-les-Dames a voulu rendre hommage à cette personnalité locale dont les compétences ont dépassé le cadre de notre cité.

Le nom d'Yvette DURIN s'est naturellement imposé à la voie créée en cours d'année pour la desserte du Groupe Scolaire du Breuil.

Cette rue transversale à sens unique de 150 mètres de long permet aujourd'hui de relier la rue du Stade à l'Avenue de Verdun.

Cet ouvrage regroupe en un même lieu les concepts d'accessibilité, de modularité, de sécurité et de fonctionnalité.

Un challenge d'autant plus complexe, que cette infrastructure rendue opérationnelle en à peine deux mois (Juillet – Août 2013) par le groupement d'entreprises SBM TP – CLIMENT TP, constitue le premier maillon visible du projet de réaménagement du site de l'ancienne caserne des pompiers ; projet dont les Baumoises et les Baumoises ont pu être tenus informés au travers de nos différentes éditions.



Travaux rue de la Prairie

Votre Ville participe activement à l'amélioration du cadre de vie des administrés. En effet, la fin d'année 2013 a été marquée par la réalisation d'importants travaux de voirie.

Ces travaux programmés ont permis à une partie de la rue de la Prairie - située au droit de la zone commerciale marquée par l'enseigne SUPER U - de bénéficier d'une transformation remarquable. Aujourd'hui, les aménagements réalisés constituent d'ores et déjà un maillon complémentaire à la valorisation d'un nœud important de transit péri-urbain. Les études préalables ont été axées autour d'un tryptique de thématiques récurrentes : une demande de modularité de la voie, l'établissement d'un cadre sécuritaire renforcé pour un partage responsable des espaces et une amélioration du confort des usagers. Côté travaux, l'opération a été découpée en deux séquences.

Une première phase de travaux a consisté à enfouir les longues torsades aériennes saillant le ciel baumois pour les rendre plus discrètes mais aussi à intervenir sur les différentes infrastructures vieillissantes, en place depuis des dizaines d'années. La seconde phase de travaux a, quant à elle, rendu la touche finale et visible des aménagements en place à ce jour. Ces travaux, réalisés par les entreprises locales, se sont déroulés dans de bonnes conditions, eu égard à la gêne reportée temporairement sur la population baumoise. Il va sans dire qu'un projet de cette ampleur ne peut se faire sans la compréhension de tous et le civisme de chacun, l'objectif restant la satisfaction commune de déambuler sereinement dans les allées et contre allées de notre cité.



L'hiver en toute sérénité

Quelques conseils utiles pour la période hivernale à venir :

)) s'assurer que les véhicules automobiles sont aptes à circuler sur les rues enneigées ou verglacées (pneus adaptés aux circonstances, essuie-glaces en bon état, chauffage en état de fonctionner, grattoir pour le vitrage des véhicules).

)) principalement la nuit : éviter le stationnement sur des parties de voirie pouvant gêner voire empêcher le passage des véhicules de déneigement (ce type de stationnement gênant peut être puni d'amende).

)) Lors de forts épisodes neigeux, la disponibilité du sel qui est affecté en priorité sur les axes structurants prioritaires (autoroute, routes départementales et nationales), ainsi que le souci de préserver l'environnement, nous amènent à ne pas répandre de sel dans les secteurs peu sensibles (secteurs plats), et à le réserver aux rues en pentes, et endroits dangereux (carrefours...).



Déjections canines

Il est rappelé que la commune met à la disposition de chaque propriétaire d'animaux des sacs plastiques utilisables pour ramasser les crottes dans les espaces publics. On peut les trouver dans les distributeurs installés dans la ville.

Taille des haies et arbres

Nous constatons de plus en plus que les haies, arbres et arbustes, dépassent largement les limites des propriétés privées et débordent sur les espaces ouverts à la circulation publique des piétons, véhicules légers, poids lourds et bus.

Le non-respect de cette obligation par les propriétaires peut entraîner des frais : « Dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le maire procéderait à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents. » (Article L2212-2-2 du code général des collectivités territoriales)

Elections 2014

L'année 2014 est marquée par deux temps démocratiques : les élections municipales et les élections européennes.

» **Elections municipales :** les électeurs voteront les 23 et 30 mars (en cas de second tour). En fonction du nombre de voix obtenues, les listes obtiendront un certain nombre de conseillers municipaux. Ceux-ci siégeront pour élire le maire et les adjoints dans les jours suivants le second tour. Une particularité lors de ce scrutin, les électeurs voteront avec le même bulletin pour les conseillers communautaires représentant la commune de Baume-les-Dames au sein de la Communauté de Communes du Pays Baumois.

» **Elections européennes :** le Conseil des Ministres a retenu la date du 25 mai 2014 pour élire les députés européens qui siégeront au Parlement européen situé à Strasbourg.

A noter : Les citoyens de l'Union Européenne habitant Baume-les-Dames peuvent participer à l'élection municipale et/ou européenne dans les mêmes conditions que les électeurs français. Pour voter, ils devront être inscrits sur les listes électorales et remplir les conditions d'âge, de nationalité, de domicile et de capacité juridique.



» Informations aux nouveaux électeurs inscrits en 2013 au titre de l'année 2014 :

Les électeurs ayant fait une demande d'inscription sur les listes électorales au cours de l'année 2013 et pour lesquels la commission administrative électorale a remis un avis favorable, recevront leur carte électorale après le 1^{er} mars 2014.

» Inscriptions d'office :

Tous les jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars 2013 et le 28 février 2014 seront inscrits d'office sur les listes électorales sous réserve que les formalités de recensement militaire aient été accomplies.

Un jardin pour tous

Dans le cadre de la politique de développement de la cohésion sociale et de solidarité, la commune a souhaité engager une réflexion sur la création de jardins familiaux. En effet, ces jardins permettent à des familles de pouvoir cultiver leur potager afin de répondre aux besoins familiaux tout en intégrant un lieu de rencontre et de partage entre chaque jardinier.

Avec l'arrivée du printemps, la commune sera en mesure de proposer 16 jardins familiaux aux personnes désirant cultiver leur potager et ne pouvant bénéficier de terrain disponible à proximité de leur logement.

L'emplacement retenu pour la réalisation de ces jardins est à proximité immédiate de la zone de loisirs. Ainsi les jardins viennent compléter l'offre d'activité sur ce secteur et garantissent un accès aisé à l'ensemble des jardiniers.

Chaque jardin aura une superficie de 90m² et sera composé d'un abri pour stocker le matériel de jardinage ainsi que d'une cuve de récupération des eaux de pluie et d'un composteur.

Un espace vert commun a été aménagé à l'intérieur de l'enceinte du site composé d'arbres fruitiers et de tables de pique-nique pour les moments de convivialité entre les familles.

Les jardins seront cultivés pour les besoins de la famille, la vente de la récolte sera interdite. Chaque jardinier devra entretenir son jardin et garantir la propreté des espaces communs.

Une contribution de 4€/mois sera demandée à chaque jardinier pour la mise à disposition du jardin et des équipements réalisés. L'attribution des jardins se fera en commission communale. Lors de l'attribution du jardin, la commune remet un guide des bonnes pratiques pour le respect de l'environnement recensant les gestes adaptés.



Si vous êtes intéressé par l'utilisation d'un jardin : vous pouvez vous adresser à l'accueil de la mairie pour compléter la fiche d'inscription.



Réhabiliter son logement en tant que propriétaire bailleur

L'OPAH sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Baumois

La Communauté de Communes du Pays Baumois (CCPB) a lancé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Cette opération a pour but de favoriser l'amélioration de l'habitat grâce à un partenariat financier fort avec l'Anah (Agence nationale de l'habitat), le Conseil régional de Franche-Comté, le Conseil général du Doubs et les collectivités territoriales locales.

Chaque propriétaire peut bénéficier d'un accompagnement personnalisé gratuit pour le montage des dossiers de demande de subvention et la réalisation des diagnostics nécessaires ainsi que le suivi des travaux.

Face au constat d'un taux de vacance très élevé des logements et des cellules

commerciales sur le centre historique, la commune souhaite mettre en place un dispositif d'aides communales venant compléter les aides existantes. Les logements concernés par ce dispositif sont les logements d'une superficie supérieure à 30m². Ces aides communales se répartissent en deux catégories,

» L'abondement aux aides de l'Anah :

Cette aide s'élèverait à 10% du montant des travaux éligibles dans la limite de la dépense subventionnable avec un plafond à hauteur de 50 000€, soit une subvention plafond de 5 000€.

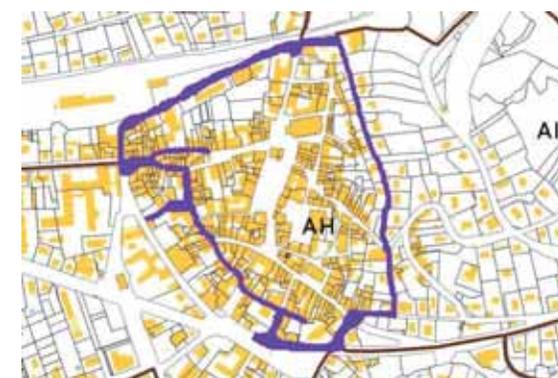
Elle s'appliquerait sur le périmètre ci-contre.



» L'aide libre pour le changement de destination des cellules commerciales :

Ce dispositif intervient pour les travaux non éligibles aux dispositifs de l'Anah. Le montant de la subvention s'élève à 20% des travaux éligibles avec un plafond de ce montant subventionnable s'élevant à 25 000€, soit une subvention plafond de 5 000€.

Ce dispositif intervient sur le périmètre ci-contre.



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter URBAM Conseil par téléphone au 03 29 64 45 10 ou au 06 70 16 15 04 ou par courriel : opah@urbam.fr
Un questionnaire est également à votre disposition à l'accueil de la mairie pour nous préciser vos projets de rénovation ou d'amélioration de l'habitat



Travaux du grand gymnase : c'est parti !

Dans un précédent Infomag, nous vous annonçons que le Conseil municipal avait choisi une équipe de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du Gymnase place de l'Europe.

Depuis, le projet a bien avancé : le groupement d'architectes mené par Serge ROUX s'est attelé au préalable à un exercice de diagnostic technique précis avant d'envisager les pistes de restructuration de cet équipement. En parallèle, un important travail de recherche de subventions a été mené par la Ville.

Plusieurs réunions de concertation et d'information avec les associations et les enseignants ont permis de définir plus finement l'installation idéale pour chacun.

Le programme prévoit la rénovation totale du bâti et la remise à plat du fonctionnement pour l'améliorer notamment du point de vue de l'utilisation des parties communes, des vestiaires et des espaces de rangements.

Le programme de rénovation intérieure du gymnase consiste essentiellement à :

1. la rénovation et réhabilitation complète du plateau sportif et de la surface de jeu,

2. la réfection des vestiaires-sanitaires et parties communes avec une redistribution des surfaces actuelles (en perspective d'une extension future),

3. la réfection globale de l'équipement sur la base de l'existant avec la reprise autant que possible du matériel en place dans un souci d'économie,

4. la mise aux normes de sécurité et d'accessibilité.

Par ailleurs, dans la logique d'une démarche HQE, certains objectifs seront ciblés notamment :

- » une gestion économique de l'énergie,
- » une gestion attentive de l'entretien et la maintenance du bâtiment,
- » le confort acoustique.

L'appel d'offres pour la réhabilitation est paru dans L'Est Républicain du 13 novembre 2013. Les travaux débiteront dès que possible pour que les délais de réalisation soient tenus. L'objectif est de terminer l'équipement pour la rentrée scolaire 2014.

Réfection de la piste de BMX

Fort de leurs brillants résultats et du travail mené depuis maintenant trois ans, l'équipe d'encadrants de l'Entente Cycliste Baumoise (ECB), en partenariat avec la Ville, a engagé un important remaniement de la piste créée en 2010.

Au final, ce sera pour les pilotes environ 44 mètres supplémentaires qui ont été créés ou modifiés.

Le deuxième virage a désormais une entrée plus serrée et inclinée. Il a été reculé, ce qui a permis d'avoir des lignes droites plus longues et d'intégrer de nouveaux obstacles. Dans la deuxième ligne, la bosse double a été modifiée avec une bosse simple intégrée dans la réception. De plus, une table simple a été intégrée en entrée de virage. Ce « gros module » peut-être passé pour moitié pour les plus jeunes (avec apprentissage du saut) et en totalité pour les plus grands. Les courses seront d'autant plus spectaculaires ! Dans la troisième ligne, un enchaînement de petites bosses simples a été ajouté.

Toutes ces modifications techniques apportent un gain de vitesse pour les pilotes. Cela sera encore accentué par la réalisation des virages en macadam.

Si le travail technique et de coordination des pilotes est renforcé, leur résistance est également mise à l'épreuve par l'allongement de la piste. Nos pilotes seront d'autant plus compétitifs lors des courses. C'est certain, ils seront bien préparés pour remporter de nombreuses victoires et porter haut les couleurs du club baumoise.

Avec cette « nouvelle piste », l'ECB pourra se porter candidat à une compétition du championnat « Grand Est » en 2014 avec l'accueil d'environ 600 pilotes. Nous pourrions même prétendre, à terme avec cette nouvelle piste, à une manche Nationale ou de coupe de France. On l'espère déjà.

Nous vous invitons à venir nombreux pour supporter les exploits de l'Entente Cycliste et de ses émérites pilotes de BMX.

Pour tout renseignement contacter
Christophe NAVARRO au 06 48 14 93 85
nchristop@aol.com (Route)
ou Jérôme BARDEY au 06 88 49 48 63
jerome.bardey@orange.fr (BMX)



Baume-les-Dames, « Ville ludique et sportive » 2013

Baume-les-Dames regroupe au sein de ses différentes associations sportives près de 2 300 licenciés recensés pour la saison sportive 2011-2012. Soit environ 44 % de la population totale de la ville. A partir d'un projet sportif ambitieux engagé il y a plus de 10 ans maintenant, une dynamique en faveur du Sport pour tous s'est réellement affirmée autour de plusieurs priorités municipales telles que :

1. le soutien accru au tissu associatif,
2. un programme de rénovation et de création d'équipements sportifs,
3. la mise en place d'une concertation étendue avec le monde sportif avec la création de l'Office Intercommunal des Sports,
4. la valorisation des atouts naturels et touristiques de la ville en soutenant le sport de plein air et nature (VTT, escalade, randonnée, cyclotourisme...).



Cette volonté de confirmer et d'améliorer l'offre de loisirs et les infrastructures sportives a permis à la Ville d'être sacrée dernièrement « Ville ludique et sportive 2013 ».

La remise ce label a eu lieu à l'occasion du Salon des Maires, le mercredi 20 novembre, porte de Versailles à Paris. C'est une très belle récompense pour la ville, qui, malgré une taille modeste, dispose d'un vaste panel d'équipements et de lieux de loisirs sportifs : gymnases, mur d'escalade, salle de danse, terrains de football, courts de tennis, anneau d'athlétisme, piste de saut en longueur, terrain de boules lyonnaises, terrains de rugby, salle de lutte, Dojo, salle de tennis de table, terrain multisports, piste de BMX, skate parc, terrain de pétanque, aire de jeux multi activités, piscine intercommunale découverte, sites d'escalade en falaises, circuits de randonnées pédestres, de VTT et de cyclotourisme, sites de pêche et une base nautique à Lonot.

Le Label « Ville ludique et sportive » a pour objet de valoriser et récompenser les collectivités locales qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive sur leurs territoires. Octroyé par la FIFAS (Fédération Française des industries sport & loisirs) et La Gazette des communes, ce prix national vient labelliser et honorer notre commune pour son investissement en faveur du sport. Ce label est attribué pour une période de 3 ans à compter du 1^{er} décembre 2013.

Seules trente-neuf villes de France ont eu cet honneur. Le cahier des charges pour la candidature baumoise, déposée en mai 2013, reposait sur plusieurs critères : les éléments de contexte, la mise en place d'une politique globale de promotion de l'activité physique et sportive pour tous, les infrastructures, et le soutien aux clubs.

La Ville de Baume-les-Dames, l'OIS et l'ensemble du milieu sportif local se voient donc reconnus pour une politique sportive innovante et de qualité.





Proximité – Gratuité – Confidentialité

Salariés – Intérimaires - Demandeurs d'emploi - Employeurs

Le P.E.E.I vous conseille, vous oriente, vous accompagne dans les domaines suivants :

EMPLOI

- Définition du projet professionnel
- Démarches (inscription Pôle emploi, rédaction CV et lettre de motivation, préparation entretien d'embauche, aide à la consultation d'offres)
- Recherche de solutions (transport, garde d'enfants, qualifications, problèmes de santé...)
- Affichage d'offres d'emploi sur les lieux de permanence
- Mise en relation employeurs et salariés potentiels
- Définition des besoins et orientation vers interlocuteur le plus adapté concernant les questions de la VAE, de la création d'entreprise
- Permanence juridique en droit du travail pour toutes questions relatives aux contrats, droits, obligations...

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

- Réponses à toutes questions et aide au remplissage de dossiers concernant : Pôle emploi, le RSA, la Caf, EDF, la sécurité sociale, le Fongecif, la maison du handicap (MDPH), le CESU, l'URSSAF...

FORMATION

- définition des besoins, du projet
- recherche de financements
- recherche d'organismes de formation

LES PLUS DU P.E.E.I

- GUICHET UNIQUE** (réponse à questions diverses dans un lieu unique avec un interlocuteur unique)
- PROXIMITE** (en vous adressant au P.E.E.I vous pouvez réduire vos déplacements sur Besançon)
- DISPONIBILITE** (Le conseiller prend le temps de vous répondre)
- BONNE CONNAISSANCE DES PARTENAIRES** de l'emploi, la formation, de l'aide sociale et des organismes publics (Le P.E.E.I vous oriente vers l'interlocuteur le plus adapté à votre situation lorsque c'est nécessaire)
- MISE A DISPOSITION GRATUITEMENT** de matériel informatique (ordinateur avec accès à internet, imprimante) sur les lieux de permanence

Permanences à l'Hôtel des services dans les locaux de l'ancien tribunal selon le calendrier suivant :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00
Après-midi	14h00-17h00		14h00-17h00	14h00-17h00	14h00-17h00

Vous pouvez vous présenter directement aux permanences ou nous appeler pour obtenir plus d'informations et/ou prendre rendez-vous :
 Ligne Directe : 03 81 86 02 63 / dominique.coursol@peei-asso.fr



Les travaux avancent à l'Espace Mery

Soucieuse de placer l'accueil de la petite enfance au cœur de la politique municipale, la commune a fait le choix d'engager un programme complet de restructuration de l'Espace Jacques Mery situé au cœur du quartier de Cour.

Le site est remodelé en espace multi-accueil d'une capacité d'accueil de 24 enfants associé à l'antenne local du Relais Assistantes Maternelles (RAM). De nombreuses entreprises baumoises ont été mobilisées sur ce chantier d'importance : les sociétés CIGLIA, CHENE, VD Menuiseries, DBM, LAFFOND. Elles ont une nouvelle fois démontré l'étendue de leur savoir-faire sur ce projet construit autour de l'Enfant et de son confort.

Les travaux ont fait l'objet d'un suivi rigoureux et régulier réalisé par la maîtrise d'œuvre déléguée au groupement DUFING-COBEC-BUCHIN-AEE. Le contrôle réglementaire a été effectué par la société APAVE ALSACIENNE et la sécurité sur site

opérationnel assurée par la société BRBE. Réunis autour de ce projet structurant, la Région et le Département ont été naturellement des partenaires précieux et engagés. Cette collaboration fructueuse a été ponctuée d'une visite de chantier réalisée début décembre. Ce rendez-vous a permis à tous de faire un point concret sur la bonne avancée des travaux. Début 2014, le nouvel l'Espace Jacques MERY ouvrira ses portes pour la plus grande satisfaction des familles qui trouveront un mode de garde précieux pour leur progéniture. Cet équipement « multi-accueil » était impatientement attendu des Baumoises qui y trouveront un service de qualité dans un bâtiment basse-consommation (BBC), rénové et accueillant.





Projet de bassin nautique sur le Pays Doubs Central

Une étude de faisabilité est actuellement menée par le Pays Doubs central concernant un projet de bassin nautique couvert sur son territoire. Face à la carence constatée d'un tel équipement, cette étude doit permettre de déterminer l'opportunité de se doter d'une nouvelle offre aquatique en vue de répondre aux attentes et besoins de sa population.

Pour cela, un état des lieux de l'existant et des possibilités d'implantation visant à établir un scénario approprié sont en cours d'achèvement. Un accent particulier est mis sur la qualité environnementale de cette démarche, dans l'idée de réaliser un projet respectant les notions de développement durable et d'économie d'énergie. Dans un souci de concertation avec la po-

pulation autour de ce projet structurant pour le territoire, un questionnaire a été mis à la disposition de celle-ci l'été dernier. Cette enquête avait pour vocation de connaître l'avis des habitants du Pays Doubs central et de mieux cibler les attentes de chacun d'entre eux.

Un intérêt réel s'est manifesté sur ce projet puisque plus de 1 200 réponses ont été recueillies. Les résultats de cette enquête sont accessibles librement sur le site internet du Pays, à l'adresse www.doubscentral.org. Une fois remise, l'étude permettra aux élus du Doubs central de se positionner quant à la nécessité et la possibilité de concrétiser ce projet en entrant dans une phase plus opérationnelle.



Le salon « Made in France 2013 » !

Le Pays Doubs central et 6 entreprises de son territoire ont participé au salon Made In France à Paris les 09, 10 et 11 novembre derniers. Ce salon grand public, placé sous le haut patronage du Ministère du redressement productif, visait à valoriser les entreprises engagées dans la fabrication française.

Le stand « Doubs central », de plus de 60m², a connu une belle affluence durant tout le week-end, et la participation du territoire a été saluée par l'ensemble des entreprises présentes lors de ces 3 jours. Bien entendu, les dégustations de cancoillottes de la fruitière de Sancey ont fait un ravage auprès des visiteurs et des exposants.

Cette exposition médiatique du tissu économique du Doubs central était une première pour l'ensemble des participants qui ont été unanimes pour préciser que cette initiative méritait d'être renouvelée.

Le Tuyé de Mésandans a ainsi fait découvrir les produits franc-comtois comme son fameux chorisson, sa saucisse de Morteau (médaille d'argent au salon de l'agriculture 2013), sa saucisse de Montbéliard (médaille d'or au salon de l'agriculture 2013) et sa belle de Champoté (médaille de bronze au salon de l'agriculture 2013). **Les cuisines Legrand** de Baume-les-Dames ont mis en



avant leur gamme de cuisines de qualité et leur production locale renommée. **L'ébénisterie Blanchot** a valorisé son savoir-faire pour la réalisation de pièces en bois sur mesure. **Altis** a montré une de ses réalisations, le wigwam, qui a été l'une des pièces phare de l'ensemble du salon. Enfin, **l'horlogerie Vuillemin** a exposé ses plus belles horloges et des mécanismes rares.

Une vingtaine d'élus du territoire ont accompagné le Président du Pays, Arnaud MARTHEY et celui du SMIX, Jean-Claude MAURICE pour animer le stand et participer à la mise en valeur de l'ensemble du Doubs central. Cette action n'aurait, bien entendu, pas pu se faire sans l'implication des entreprises du territoire qui ont bien voulu s'investir dans cette aventure collective. L'ensemble des partenaires se réunira pour faire un point sur l'ensemble de cette opération et envisager la suite.

Ouverture d'un showroom Batiman

A l'occasion de l'inauguration du nouveau Showroom Batiman à Baume-les-Dames, Olivier Vermot-Desroches, gérant de la société VD Menuiserie nous a reçus pour parler de ce nouveau projet.



Installée depuis 1974 à Baume-les-Dames, l'entreprise VD Menuiserie est bien connue par les Baumoïses pour ses prestations de qualité sur l'installation de fermeture, la réalisation d'agencement ou encore de charpente... Créée par André Vermot-Desroches, l'entreprise est dirigée depuis 2002 par son fils Olivier, et a participé à de nombreux chantiers, aussi bien pour des projets privés que pour des projets publics (Médiathèque Jean Grosjean, Centre d'Affaires et de Rencontres, Gîte de groupes...).

Cette année, la société a décidé de créer un nouveau magasin, sous l'enseigne Batiman, pour montrer sa diversité et s'adresser plus directement aux particuliers.

En effet, les professionnels du secteur travaillent déjà de façon régulière avec VD Menuiserie, mais avec ce nouveau magasin, l'entreprise met à disposition des particuliers notamment, un espace où ils pourront recevoir des conseils de la part d'un personnel qualifié et acheter des menuiseries pour les poser eux-mêmes ou pour les faire installer par une entreprise extérieure. L'entreprise est indépendante de la société VD Menuiserie (seul le directeur est identique) vous pouvez donc acheter le matériel dans le magasin Batiman et faire travailler l'entreprise de votre choix pour la pose.

Une large palette de produits (menuiseries extérieures, fermetures, parquets, dressings...) est visible dans le showroom pour mieux affiner vos envies et être sûr de votre choix. Les produits mis en vente dans le magasin, situé 6 rue des Jonquilles, suivent la charte de Batiman sur les 3 E : Écologie, Économie et Esthétisme. Ils peuvent tout à fait être utilisés pour les réalisations de bâtiments passifs en énergie.

L'entreprise est à votre service pour la réalisation gratuite de devis ou pour des rendez-vous techniques à votre domicile.



Pièces Auto Baumoïses

Un problème avec votre véhicule ?

Pièces Auto Baumoïses vous propose un large choix de pièces détachées de toutes marques : batteries, amortisseurs, filtres, freinage, échappement, huiles, produits de carrosserie...

N'attendez plus et rendez-vous au 15 Avenue du Général Leclerc ou alors passer un coup de fil à David VARDANEGA au 03 81 84 77 02.



Un repas en toute convivialité à la Ferme Auberge Saint-Ligier

Outre son accueil en chambres d'hôtes, la Ferme Auberge Saint-Ligier propose également une restauration en ferme-auberge.

Aux portes de Baume-les-Dames, Véronique et Patrice Ramel vous accueillent chaleureusement dans leur restaurant traditionnel autour d'un repas local.

Pour des séminaires professionnels ou des repas familiaux, rendez-vous dans cette authentique ferme où vous passerez un moment convivial autour de plats tous plus appétissants les uns que les autres (terrine de lapin, pintade aux morilles, röstis...).

Le restaurant est ouvert le samedi soir et le dimanche midi et peut accueillir jusqu'à 60 personnes. Il est également possible de venir en semaine, pour les groupes d'une quinzaine de personnes minimum sur réservation.



**Ferme Auberge Saint-Ligier
Lieu-dit St Ligier, 25110 Baume-les-Dames - 03 81 84 09 13**

CER FRANCE Doubs à vos côtés, quels que soient vos projets



CER FRANCE Doubs, 1^{er} réseau associatif de conseil et d'expertise comptable :

)) 8 agences : Besançon, Baume-les-Dames, l'Isle-sur-le-Doubs, Houtaud, Maïche, Morteau, Valdahon, Amancey

)) 2 250 adhérents et 105 collaborateurs
Vous avez à tenir la comptabilité d'une entreprise, association ou SCI (société civile immobilière)... ?

Vous avez un projet d'entreprise (création, reprise, développement...)?

CER FRANCE vous assure **un accompagnement spécifique**. Vous pouvez compter sur des **solutions simples performantes et sur un pôle de spécialistes**.

Enregistrement comptable et suivi administratif

)) Classement et saisie comptable, ou formation vous permettant de le faire vous-même, par Internet si vous le souhaitez

Fiscalité et social entrepreneur

)) Anticipation et planification de l'échéancier des charges sociales et calcul de l'impôt

)) Modulation du revenu en fonction de plusieurs hypothèses pour aider à optimiser les choix réalisés

)) Accompagnement dans le suivi, la modulation et l'optimisation à moyen terme d'un choix fiscal ou social décidé à un instant

)) Etablissement des fiches de paie

Déclarations et respect des obligations

)) Réalisation des déclarations obligatoires relatives à l'activité, déclarations privées

)) Diagnostic fiscal et établissement de la déclaration ISF et/ou d'autres déclarations spécifiques

Conseil économique et stratégique

)) Explication des comptes lors d'un rendez-vous et positionnement de l'entreprise dans son environnement (N-1 et moyenne de la profession)

)) Recherche de marges de progrès et construction d'une projection et d'un plan d'action annuel, ainsi qu'un tableau de bord avec suivi de trésorerie

)) Accompagnement dans le suivi d'un projet : objectifs, ajustements, animation de la réflexion...

Une équipe d'experts, à Baume-les-Dames, pour une relation comptable/conseiller privilégiée.

Contact :
CER FRANCE Doubs
6 rue Ernest Nicolas
25110 BAUME-LES-DAMES
Tél : 03 81 84 26 77
Fax : 03 81 84 14 06
Mél : contact@25.cerfrance.fr
Internet : www.cerfrancedoubs.fr

Stationnement et circulation : la mise en place d'un nouveau contrôle

Depuis plusieurs années, la Ville de Baume-les-Dames a fait le choix de veiller à la sécurité des habitants et à la tranquillité de la ville par l'intermédiaire d'un A.S.V.P.



Arrivée à la mairie de Baume-les-Dames le 18 mars 2013, Pauline Grosbois remplace désormais Jérémy Durai au poste A.S.V.P.

La fonction d'Agent de Surveillance de la Voie Publique se traduit par des missions diverses.

Pauline Grosbois assure en effet la tranquillité publique et la sécurité des personnes et des biens lors d'événements de grande ampleur. Elle surveille également le domaine public en veillant à ce que les arrêtés municipaux soient suivis et s'assure de rendre la plus sûre possible la traversée des enfants à chaque entrée ou sortie d'école. D'autre part, Pauline s'occupe de la gestion des foires et marchés qui se tiennent

sur le sol baumoïse : elle gère l'installation et fait les encaissements de droits de place.

Enfin, l'ASVP peut également être chargé de contrôler le stationnement. C'est le cas à Baume-les-Dames, puisque Pauline Grosbois a été assermentée par le Procureur de la République afin de pouvoir verbaliser les stationnements gênants ou dépassant la durée limite en zone bleue. Pour rendre cette tâche la plus efficace, Pauline Grosbois peut dorénavant compter sur un tout nouveau système de verbalisation électronique. Il est d'ailleurs recommandé à chacun de mettre en évidence son disque de stationnement limité lors de courses au centre-ville.

Yvette DURIN

Yvette DURIN a travaillé toute sa vie au cœur de l'enfance d'abord comme institutrice puis comme conseillère pédagogique.

Elle a inventé en collaboration étroite avec le professeur Hubert Montagner de l'Université de Besançon des aménagements de l'espace pour les enfants de maternelle. Ces aménagements, installés en avant-première à la Maternelle de la Prairie, ont permis à de nombreux jeunes enfants de se confronter à un espace à plusieurs dimensions, comprenant échelles, toboggan, escalier, mur d'escalade. Une première approche de leurs futures vies d'adultes, confrontés les uns aux autres et avec les autres, le tout, avec une approche adaptée au très jeune âge.

Depuis, de nombreuses crèches, écoles maternelles, garderies se sont inspirées de cette innovation en France et à l'étranger.

« C'est globalement et d'une façon interactive que l'enfant nous livre les exploits de son corps, ses émotions, ses sentiments, ses activités pulsionnelles, et nous montre par son psychisme qu'il est capable de donner du sens à ses actions.

Cette révélation doit pousser les adultes à changer, à prendre eux-mêmes quelques risques, à oser faire confiance aux enfants et par cette voie, leur ouvrir un espace de liberté.

Cela se traduira, au niveau des espaces à créer pour l'enfant, par la mise en œuvre d'obstacles naturels différenciés susceptibles d'engendrer des prises de risques raisonnables mais suffisantes, des coins refuges : mises en scène hypothétiques susceptibles d'alimenter ses multiples expérimentations. »

Yvette DURIN, 2007

*Yvette Durin (1925-2011)
et sa classe devant
la Maternelle du Centre*



NAISSANCES du 27/02/2013 au 17/11/2013

AÏT-SAÏD Sihem	20 mai 2013
ALTUN DUPONT Lisabel Sladjana Claude	09 août 2013
BAILLY Alexis Marcel Gilbert	26 septembre 2013
BEAUPUY-BARBE Sophie	08 août 2013
BILLEREY Alycia Julie Agathe	23 août 2013
BOILLOT Jules Dominique Patrick	13 octobre 2013
BOUGEOT Clara	03 septembre 2013
BOUVARD Rose Joëlle Renée	11 avril 2013
BRAHIMI Adam Benyounès Driss	05 juin 2013
CHAMPION Gabriel Pierre Joseph	04 août 2013
CLEVY Timothé Sébastien	11 mars 2013
CONTE Anna Suzanne Mathilde	06 mars 2013
DELANNOY Télyo Lionel	27 avril 2013
DELARUE Evan Joseph Gérard	12 septembre 2013
FUERTES Zélie	12 septembre 2013
FUSILLIER Nolan Claude René	30 mai 2013
GENEVOIS Kaitlyne Emilie Lilou	14 septembre 2013
GOLUBKOFF Ciana Ludivine Virginie Marie	17 septembre 2013
GRAS Maëlys Lisa	10 avril 2013
HENRISEY Micky Christian François	13 mars 2013
HENRY Gustave Robert	11 mars 2013
HERRESTHAL Izia Marie-Line Martine	30 juillet 2013
JAMES DURUPT Giuliano Serge Maurice	29 septembre 2013
JARDOT Axel Daniel Lionel	08 mai 2013
KOEGLER Jules Alexandre Albert	21 juillet 2013
LAURENT Céleste Suzanne Cécile	02 novembre 2013
MACHADO Julie Françoise Laurence	23 mars 2013
MADER Maxence Lucien Robert	09 mai 2013
MOUREY Élina Loane	03 novembre 2013
PAQUETTE Louise Isolina	28 octobre 2013
PARPANDET Léonie Marie Cyrielle Johane	16 août 2013
PARROT Mathis Arnaud Gérald	11 mars 2013
PERIARD LIAUBET Lilou	15 octobre 2013
PERNIN Simon	02 novembre 2013
PITET Eryne Stéphanie Isabelle	02 avril 2013
REZE Connor Charles Marcel	23 août 2013

NAISSANCES du 27/02/2013 au 17/11/2013

RIUS Robin	24 août 2013
ROUSSELOT ABISSE Elena Dominique Gisèle	12 mars 2013
ROY Léna Delphine Mathilda	22 avril 2013
SUTTER Sunny Jacques Pierre	13 juillet 2013
TAUPIN Ange Mikaël Sébastien	02 août 2013
UJECK Wendy Lucie Anaïs	05 mars 2013
VONIN Rafaël	03 juin 2013
WEN Myna Lacy	14 mai 2013

MARIAGES du 27/02/2013 au 17/11/2013

CHAMPOD Pascal Christian ROY Carine Marie-Hélène	10 août 2013
CRETIN Cyril Claude Sylvain BUENO COSANO Caroline Raymonde Encarnacione	27 juillet 2013
DABOUZI Bruno Jean Marc PETITGUILLAUME Anick Pascale Lucienne	13 avril 2013
DUMONT Olivier SAINTVOIRIN Alexandra Evelyne Stéphanie	11 mai 2013
FERNIER Sylvain Patrice René PARROT Delphine Régine Mauricette	7 septembre 2013
GARNIER Christophe Isabelle Patrice CARD Fanny	28 septembre 2013
GESELL Patrick Jean-Louis CHAIKOVSKAYA Zhanna Murzashevna	29 juin 2013
GRÉLY Hervé Georges Sylvain GIRARD Blandine Marie	29 juin 2013
GUILLOT Benoit Paul Marie MÉNÉTRIER Tiphanié Françoise Mauricette	24 août 2013
LAMBOLEY Nicolas Pascal Roland UJECK Sonia Marie Juliette	26 octobre 2013

MARIAGES du 27/02/2013 au 17/11/2013

MAIRE Anthony Jérôme Alain FLEURY Jessica Joséphine Gisèle	4 mai 2013
PARPANDET Christophe Yves Claude FLEURY Marion Claude Josiane	25 mai 2013
PERRIN Patrice Eric POUEY Corinne Hélène Augusta	27 juillet 2013
PERROT Patrick Marie Abel BURGHARDT Sylvie Gisèle	10 août 2013
PETITJEAN Sébastien Charles Dominique PYON Catherine Danielle	25 mai 2013
RENAUD Didier François Fernand CASTAGNET Patrick Berty	2 août 2013
ROBBE-GRILLET Boris Ted Emmanuel COURGENOULT Christelle Virginie Carmen Micheline	22 juin 2013
ROY Sébastien Alain LÉCORCHÉ Nadège Annabelle	27 juillet 2013
SEGOND Pascal André Emile CAILLET Murielle Monique Claudine	21 septembre 2013

DÉCÈS du 27/02/2013 au 17/11/2013

ARNOUX Anaïs Colette	12 août 2013
BALP Lucienne Léonie	25 mars 2013
BELOT André Lucien Joseph Stéphane	15 août 2013
BERCOT Bernard Luc Paul Marie	25 octobre 2013
BONNET Daniel Georges Charles	25 mars 2013
CHALON Ernest Raoul René	7 novembre 2013
CLAUDE Jeanne Marie Clémentine	11 novembre 2013
CLERC Charles François Isidore	6 octobre 2013
CLERC Jacques Léon Henri	11 juin 2013
COLIN Irène Laurencia Christine veuve ARNAULT	5 octobre 2013
CORRE Anne Marie Michelle veuve BOUVIER	13 mars 2013

DÉCÈS du 27/02/2013 au 17/11/2013

COULON Hélène Louise Cécile	25 juin 2013
COULON Paul André	1 mai 2013
DEFFEUILLE Michel Gaston André	20 mars 2013
DELACROIX Paulette Eugénie veuve PREDINE	13 mars 2013
DELÔME Georges	15 janvier 2013
DESGOUILLES Jean Maurice	20 juillet 2013
DETTWILLER Marcel Henri	9 septembre 2013
DONEY Esther Eugénie Vitalie Florence veuve DÉLIOT	28 octobre 2013
FERRIOT Louis Eugène Léon	4 octobre 2013
FRELIN Daniel André Raymond	8 avril 2013
GREGOIRE Huguette Denise divorcée PRUSHANKIN	31 juillet 2013
GRIGNON Jean Sylvain André	27 mars 2013
GRIMM Robert Denis	2 septembre 2013
KOLMERSCHALG Claude Etienne	14 mai 2013
LECUYER Philippe Marie	25 mai 2013
LEROY Camille Albert	1 septembre 2013
LESCAFFETTE Madeleine Céline Marthe	28 août 2013
MAGDELAINE Michel Jules François	20 mars 2013
MOUGEY Michelle Marie Hélène Noëlle épouse CLERC	10 avril 2013
MYOTTE Raymond Emile Alphonse	13 août 2013
NICOLAS Hélène Jeanne Germaine veuve MOTTE	28 juin 2013
PAGE André Paul Stéphane Emile	26 juin 2013
ROBIN Elisabeth veuve CANIPEL	14 novembre 2013
SUDRE Robert Pierre	6 mars 2013
THIEBAUD André Pierre Simon	29 mai 2013
TRISTAN Elisabeth Fernande veuve SAVOUREY	16 mai 2013

Mairie

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat ou directement par courriel en se rendant sur le site de la ville :

www.baume-les-dames.org

Secrétariat de Mairie

Tél : 03 81 84 07 13

Fax : 03 81 84 31 05

Horaires :

- » Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
- » Vendredi de 8h00 à 12 h00 et 14h00 à 17h00
- » Samedi (permanence état civil) de 9h00 à 12h00

Médiathèque Jean Grosjean

Tél : 03 81 51 60 79

Horaires :

- » Mardi : 13h00 à 18h00
- » Mercredi : 10h00 à 12h30 et 14h00 à 18h00
- » Vendredi : 15h00 à 19h30
- » Samedi : 10h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30

Consultation archives

- » sur rendez-vous auprès de l'accueil à la Mairie

Hôtel des services

Dans une optique d'amélioration et de maintien des services sur son territoire, la commune a créé des bureaux au sein de l'ancien tribunal d'instance situé rue Barbier (dont l'activité a été rapatriée sur Besançon en 2009).

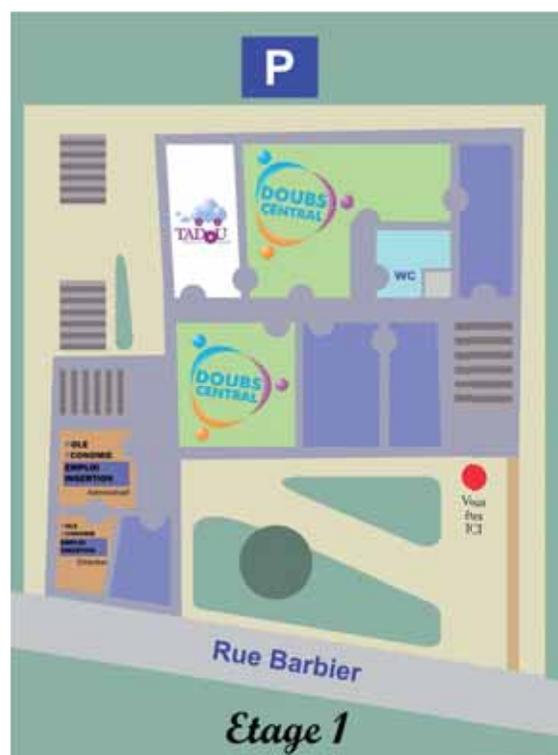
Antérieurement installés dans des locaux inadaptés ou décentrés vis-à-vis de l'ensemble des services à la personne, différents services se sont installés dans l'ancien tribunal :

- » Le Pôle Emploi Economie et Insertion (PEEI)
- » La Mission Locale et l'espace Jeune
- » La CAF
- » L'Association DéFI (pour une remise au travail des personnes en difficulté professionnelle)
- » La Carsat
- » L'Assurance Maladie
- » Conseillers
- ...

Ces services ont rejoint le Pays Doubs central et son Tadou qui occupaient déjà le bâtiment.

Vous avez donc dorénavant accès à tous ces services dans un seul et même lieu.

Pour connaître les différentes permanences, consultez dans les pages suivantes le Baume pratique.



Hôtel des services (5, rue Barbier)

CAF (service prestation)

Le vendredi, de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 16h00
Rencontre sans rendez-vous

CAF (service accompagnement des familles)

Rencontre sur au 03 81 84 01 01

Pays Doubs central

Pays et SCoT : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 16h00
Tél : 03 81 84 42 48
Fax : 03 81 84 09 43
contact@doubscentral.org

Tadou - transport à la demande

8h00 - 12h00
Tél : 03 81 84 79 35
Réservation 48 h à l'avance

Mission locale - Espace Jeunes

Permanence tous les jours,
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Tél : 03 81 84 09 08

PEEI (Pôle Economie Emploi Insertion) pour les + de 26 ans

Permanence tous les jours, de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00 (excepté le mardi après-midi) au 03 81 86 02 63

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Permanence le jeudi, de 9h00 à 12h30
et de 13h15 à 16h30. Sans rendez-vous.

CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail)

Permanence les mardis sur rendez-vous de
9h à 12h30 et de 13h15 à 16h30

Association intermédiaire DÉFI

Permanence les mardis, de 9h30 à 12h00
et de 14h00 à 17h00

Développement 25

Sur rendez-vous au 03 81 65 10 00

Pôle Emploi

Sur rendez-vous

ADAPEI - service plus

Sur rendez-vous

Armée de Terre

Permanence : sur rendez-vous les 1^{er} et
3^{ème} mercredis du mois de 9h00 à 17h00
Tél : 03 81 87 24 27

Conseiller en Défense Salariale

Sur rendez-vous au 03 81 86 02 63
Service gratuit



Espace Jacques MERY (rue de l'église - Cour)

Relais Familles Assistantes Maternelles

Tél Baume-les-Dames : 03 81 84 42 34

Tél Rougemont : 03 81 86 08 32

ram@baume-les-dames.org

Permanences :

Mardi :

-)) de 9h00 à 11h00 : permanence téléphonique au 03 81 84 42 34
-)) de 14h00 à 16h00 accueil sans RDV
-)) de 16h00 à 18h00 accueil sur RDV

Jeudi :

-)) de 9h00 à 11h30 permanence à la Communauté de Communes du Pays de Rougemont. Tél : 03 81 86 08 32
-)) de 13h30 à 16h30 : permanence téléphonique au 03 81 84 42 34

Vendredi :

-)) de 14h00 à 15h00 accueil sans RDV
-)) de 15h30 à 17h00 accueil sur RDV

**Halte Garderie la Ribambelle**

Tél : 03 81 84 20 55

Horaires d'ouverture :

tous les jours de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 18h00**Périscolaire de Cour**

Tél : 03 81 84 75 85

Depuis le 1^{er} mai, tous les services présents dans cet espace ont été déplacés pendant la durée de réhabilitation du bâtiment.

Renseignement à l'accueil de la Mairie ou sur le site de la Ville :
www.baume-les-dames.org

Centre Barbier (7, rue Barbier)

CCAS**Accueil service social** : 03 81 84 75 10
de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00**Centre de loisirs et restauration scolaire (périscolaire et extrascolaire)** : 03 81 84 38 28**Emploi**)) **GRETA** : 03 81 88 25 94)) **Gendarmerie** : 03 81 82 18 88

Permanence : sur rendez-vous

Epicerie Sociale (8, rue Bassenne)

Le jeudi de 13h30 à 17h00

Tél : 03 81 84 32 87

ou information au CCAS au 03 81 84 75 10

CRAM (Accueil retraite)Permanence les 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois sur rendez-vous au 3960**CLIC Espaces Séniors (Réseau Gérontologique)**

Permanence :

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Tél : 03 81 84 38 78

Service de soins infirmiers à domicile

Permanence du lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 8h00 à 12h30 et jeudi, vendredi de 14h00 à 17h00

Tél : 03 81 84 47 96

Permanences d'accueil et d'information Solidarité FemmesSur rendez-vous au 03 81 84 75 10 le 2^{ème} lundi du mois de 9h00 à 12h00**CIDFF : Centre d'Information sur le Droit des Femmes et de la Famille**Permanence d'une juriste les 2^{ème} et 4^{ème} mardis l'après-midi sur rendez-vous auprès du CCAS au 03 81 84 75 10

Centre Médico Social - PMI (rue des frères Grenier)

Le CMS gère :

» PMI (Protection Maternelle Infantile),
 » RSA,
 » Accompagnement social pour les
 demandes d'aides diverses (financière,
 sociale, logement...).

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h00 et de
 13h30 à 17h30
 Le vendredi de 9h00 à 12h00
 Tél : 03 81 84 48 70

Autres

Services Techniques municipaux

Promenade du Breuil
 Tél : 03 81 84 23 20

Déchetterie - Rue des bouvreuils

Tél : 03 81 84 22 12

» Horaires d'hiver (du 1/10 au 31/03) :
 du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de
 14h00 à 17h00

» Horaires d'été (du 01/04 au 31/09) :
 du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de
 14h00 à 18h00

Office de Tourisme

8 rue de Provence
 Tél : 03 81 84 27 98
 Fax : 03 81 84 15 61
otsibaumois@wanadoo.fr

Permanence parlementaire

1, rue Schliffe BP 67360
 25207 Montbéliard cedex
 Tél : 03 81 91 84 60

ADMR (Association du service à Domicile en Milieu Rural)

Permanence au 16 rue des Lombards
 Tél : 03 81 84 22 74

Hôpital local de Baume-les-Dames

1, Avenue Kennedy - BP 54069
 25114 Baume-les-Dames
 Standard : 03 81 84 70 00 de 8h à 12h et de
 14h à 17h
 Les visites dans les services sont autorisées
 uniquement de 12h à 20h

Médecin de garde

La liste des médecins, pharmaciens et infirmiers de garde est disponible sur le site internet de la Ville - www.baume-les-dames.org

Permanences en Mairie

Permanence logement

Colette ROMANENS, adjointe au maire
 Permanence : le jeudi de 14h00 à 17h00

ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement)

Permanence :
 1^{er} mardi du mois de 9h00 à 12h00
 Tél : 03 81 61 92 41

CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement

Permanence sur rendez-vous
 au 03 81 82 19 22
 2^{ème} vendredi du mois de 15h00 à 17h00

Conseiller Général

Permanence : le jeudi 16h00 à 18h00

La FNATH

Permanence : le 3^{ème} samedi du mois tous
 les 2 mois de 9h30 à 11h30

Conciliateur : 03 81 84 12 91

Permanence : les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis du
 mois de 14h00 à 17h00 Salle du 1^{er} étage

Permanence d'aides aux démarches administratives :

le 2^{ème} vendredi du mois

Espace communautaire (2, faubourg d'Anroz)

Communauté de Communes du Pays Baumois

Tél : 03 81 84 75 90
 Fax : 03 81 84 75 94
 Bourse aux logements
 sur www.cc-paysbaumois.fr

SICTOM (ordures ménagères)

Tél : 03 81 84 75 99



À l'image du gouvernement...

Alors que s'affiche avec une belle unanimité sur les vitrines de nos commerçants le mouvement des «Sacrifiés» pour attirer notre attention sur leurs craintes (légitimes) de se voir chaque jour un peu plus étranglés par les taxes, nous ne pouvons que nous sentir solidaires avec eux.

Ce matraquage fiscal qu'ils subissent, nos concitoyens le vivent aussi, voyant leur pouvoir d'achat rogné un peu plus chaque jour.

Solidaires, nous le sommes aussi car nous sommes de plus en plus inquiets sur l'avenir de notre centre-ville. Dans sa précédente tribune, la majorité se vantait d'avoir assuré un haut niveau d'investissement et ainsi maintenu son «cap».

Pour qui se promène dans les rues du centre-ville, on peut se demander où sont passés ces investissements et si le cap poursuivi par la majorité municipale ne l'a pas éloignée des réalités économiques et sociales de notre ville.

Est-ce au nom de ce cap (le même que celui de notre Président de la République et dont personne ne voit où il nous mène ?) que la majorité s'évertue à vouloir transférer à tout prix l'activité commerciale vers la périphérie de notre ville ?

Est-ce au nom de ce cap qu'en 13 ans, cette majorité n'a pas trouvé de solutions pour améliorer le stationnement et faciliter ainsi l'accès aux commerces et activités du centre-ville ?

Si la réponse est oui, alors nos commerçants et nos concitoyens peuvent à juste titre se sentir sacrifiés et délaissés.

Sacrifiés, nos écoliers pourraient également revendiquer ce qualificatif dans la mise en place du décret sur les rythmes scolaires. En effet, on peut légitimement se demander quels sont les critères qui ont prévalu dans les choix arrêtés par la majorité pour organiser cette semaine de quatre jours et demi à la rentrée 2014. Il

semble en effet que le respect du rythme de nos enfants se soit arrêté au respect de la tournée des bus ! La municipalité, respectueuse des consignes du Ministre de l'Éducation Nationale, avait fait le choix du mercredi bien avant de lancer la consultation auprès des parents. Consultation lancée, rappelons-le, sans explication aux parents sur les enjeux et sans concertation de fond avec l'ensemble des acteurs intéressés (enseignants, parents, associations sportives, culturelles,...). Ce qui n'a fait que générer une grande frustration chez ces derniers.

À l'image du gouvernement, l'équipe municipale, drapée dans sa certitude d'avoir forcément raison, s'est appliquée à mettre en œuvre sans discernement dans notre commune un décret ministériel que l'on tente partout de faire passer aux forceps.

Rappelons pour finir que ce manque de discernement coûtera à la collectivité la bagatelle de 170 à 200 000 euros par an. Sans avoir la certitude que cette dépense conséquente apportera la moindre amélioration aux enfants des écoles de Baume-Les-Dames.

La seule certitude que nous avons quant à cette dépense, c'est qu'elle ne profitera pas non plus aux investissements utiles à relancer l'attractivité commerciale du centre-ville.

Ce cap, ces décrets, ce manque de discernement, notre équipe s'y oppose de toutes ses forces et tente de faire entendre la voix de tous ceux qui en subissent chaque jour les conséquences.

Bientôt, c'est à vous qu'il reviendra lors des prochaines élections municipales d'exprimer à cette majorité, solidaire du gouvernement, ce que vous pensez de cette politique.

Nous espérons que, tout comme nous, vous appellerez à l'émergence d'une nouvelle génération.

Nous vous souhaitons un bon Noël et une excellente année 2014.

Le groupe d'opposition.

Poursuivre la dynamique ensemble

La Ville de Baume-les-Dames vient de recevoir avec 39 autres villes en France, le label « Ville ludique et sportive 2013 ». Cette récompense s'ajoute aux nombreux labels et prix reçus ces dernières années (meilleure aire de camping-car française, label Station verte, obtention d'une 1ère fleur, label Qualité tourisme, Tourisme et handicap...). Cette reconnaissance est un des signes concrets du haut niveau d'investissement de votre commune pendant ces 2 mandats. Cette distinction vient également valider une politique sportive ambitieuse qui aura vu la municipalité actuelle créer ou rénover de nombreux équipements sportifs (gymnase de la Prairie, terrain synthétique, piste de BMX, terrains de pétanque, Skate Park, jeux et terrain multisports...). Alors que les travaux de réhabilitation du Gymnase de l'Europe vont enfin débiter, un cycle majeur pour le sport baumoïse va s'achever. Rappelons juste, sans esprit de polémique, que pendant presque 20 ans, entre 1983 et 2001, sous la majorité précédente, aucun investissement sportif d'envergure n'avait vu le jour à Baume-les-Dames. Cruelle comparaison...

Une ville qui ne se développe pas est une ville qui régresse et se meurt. Nous avons toujours gardé ce principe en tête. Notre ville a tellement d'atouts pour réussir.

Le développement de la ZAC de Champvans en est un exemple éclatant. Bientôt 11.000 m² de surfaces commerciales et artisanales vont voir le jour sur cette zone d'activité d'importance. Elle vise à limiter l'évasion commerciale et à renforcer le rôle économique de la ville comme le bourg-centre majeur du Doubs central. A cela, ajoutons les lotissements, les constructions de pavillons ou d'immeubles collectifs, les voiries

et équipements publics. Ces travaux, ce sont des marchés pour nos entreprises locales. Par ce biais, ce sont plusieurs millions d'euros qui bénéficieront directement et indirectement à l'économie locale. Sans oublier que de nombreuses familles pourront faire le choix de construire à Baume et de ne pas être obligées de trouver un bout de terrain dans d'autres villes ou villages. Rappelons juste, sans esprit de polémique, qu'en 2001, à notre arrivée à la tête de la municipalité, la commune ne disposait plus de foncier disponible donc d'aucun terrain pour créer un lotissement d'habitation pour les Baumoïse. Cruelle comparaison...

La direction que nous nous étions donnée pendant ces deux mandats a été respectée : investir pour la ville, soutenir l'économie locale et améliorer le cadre de vie des Baumoïse. Tout cela avec une fiscalité maîtrisée et un endettement qui est resté le même qu'en 2001. Cette majorité municipale qui s'est pleinement investie pour l'avenir de Baume-les-Dames va se présenter de nouveau à vos suffrages dans quelques semaines maintenant. Animés par le même souci de cohérence, nous nous engageons à poursuivre cette dynamique ensemble. Loin des polémiques stériles, loin des débats inutiles, loin des oppositions futiles, nous saurons vous apporter la sérénité d'une équipe expérimentée sagement renouvelée. Une équipe sereine, déterminée et qui sait où elle va.

Vous savez que vous pouvez compter sur notre engagement.

Rendez-vous demain pour construire l'avenir ensemble.

L'équipe majoritaire.



Grâce à leur superbe travail de fleurissement et à la mise en place de plantations dans leur école, les élèves de la Maternelle du Centre ont reçu un prix communal, départemental et régional.

Remise des diplômes
des maisons fleuries 2013,
le 26 octobre à l'Abbaye.



L'Office de Tourisme de Baume-les-Dames
et du Pays baumois a eu le plaisir
de recevoir le 1^{er} prix régional des Offices
de Tourisme fleuris.